Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet professionnel Charpentier, épreuve E4

Session 2013 • Code sujet : **E4 - U.40** • Durée : **35 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Constitution et remise du compte rendu d'activités** (6 questions) **Page 3**

2. **Exposé du compte rendu et entretien avec le jury** (2 questions) **Page 6**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U41 - Mise en œuvre sur chantier/2013/BP Charpentier - U41 - Mise en œuvre sur chantier - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

1. Constitution et remise du compte rendu d'activités

Le candidat prépare un dossier unique, relié, de 30 pages maximum, portant sur l'organisation et la mise en œuvre sur chantier d'ouvrages de charpente. Il présente son entreprise, décrit dix activités professionnelles réellement effectuées, analyse deux de ces activités et joint des annexes qui en éclairent le contexte.

Structuration du dossier

Question 1. Constituer un dossier unique relié, saisi ou manuscrit, de 30 pages maximum, comprenant une page de garde, un sommaire et quatre parties : présentation de l'entreprise, description de dix activités professionnelles, analyse approfondie de deux de ces activités et annexes.

Préparer un seul dossier relié, saisi ou manuscrit, consacré à l'organisation et à la mise en œuvre sur chantier d'ouvrages de charpente. Il comprend une page de garde avec les informations demandées, un sommaire indiquant les parties et leurs pages, puis les quatre parties prévues. Respecter simultanément le plafond global de 30 pages et les limites propres à chaque partie : les plafonds des parties ne sont pas des objectifs à cumuler, car la couverture et le sommaire comptent aussi dans le dossier.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un dossier unique relié de 30 pages maximum, comprenant une page de garde, un sommaire et les quatre parties demandées.

Présentation de l'entreprise

Question 1re partie. Présenter succinctement l'entreprise en indiquant son statut juridique, sa situation dans son environnement et la nature de ses activités, son organigramme avec le positionnement de l'apprenti ou du stagiaire, ses moyens humains et matériels ainsi que ses éventuelles spécificités. Cette partie est limitée à deux pages.

Rubrique	Informations à présenter
Entreprise	Statut juridique, situation dans son environnement et nature des activités
Organisation	Organigramme simplifié et position de l'apprenti ou du stagiaire
Moyens	Moyens humains et matériels
Spécificités	Éléments particuliers utiles à la présentation

Présenter des informations réelles et suffisamment précises pour situer l'entreprise et comprendre ses activités. Un organigramme simple doit faire apparaître clairement la place du candidat. Cette première partie reste succincte et ne dépasse pas deux pages.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présentation succincte de l'entreprise, avec les rubriques du tableau, sur deux pages maximum.

Description de dix activités professionnelles

Question 2e partie. Décrire succinctement dix situations professionnelles réellement effectuées en entreprise, en précisant, selon les activités, la situation de chantier, l'ouvrage réalisé, les matériaux utilisés, les tâches effectuées, les moyens humains et matériels mobilisés, les difficultés rencontrées et le bilan personnel de l'expérience formatrice. Cette partie est limitée à dix pages.

Décrire dix situations professionnelles réellement effectuées en entreprise, en dix pages maximum. Pour chacune, présenter de façon concise les éléments utiles parmi les suivants :

- Situation de chantier et ouvrage réalisé.
- Matériaux utilisés et tâches effectuées.
- Moyens humains et matériels mobilisés.
- Difficultés rencontrées et bilan personnel de l'expérience formatrice.

Veiller à identifier clairement le rôle du candidat et à décrire des activités conformes aux travaux réellement réalisés, en lien avec le référentiel d'activités professionnelles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dix activités professionnelles réellement effectuées, décrites en dix pages maximum.

Analyse approfondie de deux activités

Question 3e partie. Analyser en profondeur deux des dix activités décrites en présentant, pour chacune, les conditions de réalisation, le niveau de complexité, les solutions techniques et les moyens retenus, l'organisation et la gestion du travail d'une petite équipe, l'implication et l'autonomie du candidat, la prévention des risques professionnels ainsi qu'un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

Choisir deux activités parmi les dix décrites et consacrer au total douze pages maximum à leur analyse. Pour chacune, expliquer les conditions de réalisation, le niveau de complexité, les solutions techniques et les moyens retenus. Décrire aussi l'organisation et la gestion du travail d'une petite équipe, l'implication effective du candidat, son autonomie et la prévention des risques professionnels mise en œuvre.

- Étayer le bilan quantitatif : planning, répartition des tâches, effectifs, matériaux ou temps passé.
- Évaluer le résultat et le déroulement du chantier sur les plans quantitatif et qualitatif.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux activités analysées en profondeur, dans la limite de douze pages au total.

Annexes

Question 4e partie. Joindre, pour les deux activités analysées, des documents tels que plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantations ou fiches techniques, afin de justifier leur description et d'en restituer le contexte. Les annexes sont limitées à six pages.

Document possible	Utilité
Plan, coupe ou dessin de détail	Montrer l'ouvrage et ses dispositions
Croquis ou implantation	Restituer le contexte et la préparation du chantier
Fiche technique	Éclairer les matériaux ou procédés retenus

Joindre des annexes en lien direct avec les deux activités analysées. Choisir des documents lisibles qui justifient leur description et permettent de comprendre le contexte de réalisation. La partie annexes ne dépasse pas six pages.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Annexes justificatives liées aux deux activités analysées, limitées à six pages.

Remise du compte rendu

Question 2. Mettre deux exemplaires du compte rendu à la disposition du jury selon les modalités applicables : à la date fixée par le service des examens pour l'épreuve ponctuelle, ou une semaine avant l'évaluation pour le contrôle en cours de formation.

Préparer deux exemplaires du compte rendu et les mettre à la disposition du jury selon le mode d'évaluation. Les modalités et délais diffèrent selon que le candidat passe l'épreuve ponctuelle ou relève du contrôle en cours de formation.

1. Épreuve ponctuelle : respecter les conditions du règlement d'examen et la date fixée par le service des examens du rectorat.
2. Contrôle en cours de formation : remettre les deux exemplaires au jury du centre de formation une semaine avant l'organisation de la situation d'évaluation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux exemplaires : à la date fixée pour l'épreuve ponctuelle, ou une semaine avant l'organisation de l'évaluation en CCF.

2. Exposé du compte rendu et entretien avec le jury

La présentation globale dure 35 minutes et comprend 15 minutes d'exposé du compte rendu, puis 20 minutes d'entretien avec le jury. L'évaluation porte notamment sur la véracité et la qualité des activités présentées, la maîtrise des méthodes et techniques de chantier, l'analyse et la synthèse, ainsi que l'implication et l'autonomie du candidat.

Exposé

Question 1. Présenter le compte rendu d'activités au jury pendant 15 minutes, en exposant les activités professionnelles décrites et analysées et en rendant compte des méthodes et techniques mises en œuvre sur le chantier.

En 15 minutes, suivre l'ordre du compte rendu et présenter des faits réellement vécus :

1. Présenter brièvement l'entreprise, son organisation, ses moyens et sa spécificité éventuelle.
2. Décrire les dix activités : situation de chantier, ouvrage, matériaux, tâches, moyens utilisés, difficultés et bilan personnel.
3. Analyser en profondeur deux activités : conditions et complexité, solutions techniques, organisation du travail, implication et autonomie, prévention des risques, bilan quantitatif et qualitatif.
4. S'appuyer, si nécessaire, sur les plans, coupes, détails ou fiches techniques placés en annexes.

Hiérarchiser les informations et respecter le temps imparti.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exposé de 15 minutes : entreprise, dix activités décrites, puis analyse approfondie de deux activités.

Entretien et critères évalués

Question 2. Participer à l'entretien de 20 minutes avec le jury et répondre à ses questions. Le candidat doit pouvoir expliciter les activités présentées et démontrer leur véracité et leur qualité, son appropriation des méthodes et techniques, son esprit de synthèse et d'analyse, son implication effective et son autonomie.

L'entretien dure 20 minutes. Répondre précisément aux questions en s'appuyant sur les activités du compte rendu et en distinguant clairement sa contribution personnelle du travail de l'équipe.

- Justifier les méthodes, techniques et moyens de mise en œuvre.
- Expliquer les conditions de réalisation, les difficultés rencontrées, les solutions retenues et la prévention des risques.
- Présenter son implication, son autonomie et le bilan du chantier avec des faits cohérents et vérifiables.

Le jury évalue la véracité et la qualité des activités, la maîtrise professionnelle, l'analyse, la synthèse et l'implication du candidat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entretien de 20 minutes : réponses étayées par des faits précis, cohérentes avec les activités présentées.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E4 du BP Charpentier, unité U.40, évalue la mise en œuvre sur chantier à partir d'un compte rendu d'activités. La session n'est pas précisée dans le document, qui indique un coefficient 3 et une durée orale de 35 minutes. Le dossier présente l'entreprise, dix activités, l'analyse de deux activités et leurs annexes ; l'oral comprend 15 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le compte rendu est un dossier unique relié de 30 pages maximum, avec une page de garde, un sommaire et quatre parties.
- Le candidat décrit dix activités réelles, puis analyse en profondeur deux d'entre elles.
- L'analyse détaille les solutions techniques, l'organisation du travail, l'autonomie, la prévention des risques et le bilan du chantier.
- L'oral dure 35 minutes : 15 minutes d'exposé du dossier et 20 minutes d'entretien avec le jury.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter les consignes de structure et les limites de pages indiquées pour chaque partie.
- Choisir dix activités réellement effectuées en entreprise et en lien avec le domaine professionnel.
- Étayer les deux analyses par des éléments concrets sur les méthodes, les moyens, les risques et les résultats.
- Remettre deux exemplaires du dossier dans les délais prévus pour l'épreuve ponctuelle ou le contrôle en cours de formation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le compte rendu d'activités demandé ?

Le dossier unique, relié et de 30 pages maximum comprend une page de garde, un sommaire, une présentation de l'entreprise, la description de dix activités, l'analyse approfondie de deux activités et des annexes relatives à ces analyses.

Q : Quels éléments faut-il développer dans l'analyse des deux activités ?

Pour chaque activité, présentez les conditions et la complexité de réalisation, les solutions techniques et moyens retenus, l'organisation du travail, votre autonomie, la prévention des risques professionnels et un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

Q : Comment se répartissent les 35 minutes de l'épreuve ?

La présentation globale dure 35 minutes : 15 minutes sont consacrées à l'exposé du compte rendu, puis 20 minutes à l'entretien avec le jury. Le document ne donne pas de temps supplémentaire pour préparer l'exposé.

Q : Le sujet précise-t-il un barème détaillé ou des points par partie ?

Non. Le document indique un coefficient 3 pour l'épreuve E4, mais ne répartit pas les points entre les parties du dossier ou de l'oral. Il présente les éléments que le jury doit vérifier lors de l'évaluation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U41 - Mise en œuvre sur chantier/2013/BP Charpentier - U41 - Mise en œuvre sur chantier - Session 2013 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.